

# BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

## L'ÉCHO

Parution spéciale  
29 octobre 2014



MUNICIPALITÉ DE WOTTON

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME**

**NUMÉRO 2014-09-0003**

**Aux contribuables de la Municipalité ci-dessus mentionnée :**

**AVIS est**, par les présentes, donné par la soussignée, qu'il y aura une séance du Conseil le 18 novembre 2014, à 19h00, à la salle du Conseil, 396, rue Mgr l'Heureux, Wotton. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La dérogation mineure **2014-09-0003** est à l'effet de réduire la marge avant de 2,9 mètres pour le bâtiment principal et de réduire la marge latérale pour le bâtiment accessoire de 0,97 mètre. Le règlement de zonage numéro 50-99, prévoit une marge avant de 8 mètres pour les bâtiments principaux et de 1,8 mètre pour les bâtiments accessoires. Cette dérogation mineure a pour but de régulariser la situation existante pour les deux immeubles situés au 4, rue du Domaine des Sapins (lot 12-B-6, rang 1, cadastre du canton de Wotton) et est situé à l'intérieur de la zone V-3, selon de règlement de zonage en vigueur.

**QUE** toute personne intéressée peut, lors de cette séance, se faire entendre par les membres du Conseil, relativement à cette demande.

Donné à Wotton, ce 29 octobre 2014  
(signé) Carole Vaillancourt  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE WOTTON

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

**VENTE DE BIENS MUNICIPAUX**

La Municipalité de Wotton veut se départir d'une remorque de marque DOME.

La ou les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur soumission, physiquement ou par la poste, à l'adresse suivante : au 396, rue Mgr l'Heureux, Wotton (Québec) JOA 1N0, le ou avant le **13 novembre 2014, onze (11h00)**, heure locale, dans une enveloppe scellée et clairement identifiée « **Vente de biens municipaux** ».

**Description du bien à être vendu :**

***REMORQUE « POP » AVEC DOMPEUSE 13 PIEDS.***

Cette remorque est de marque : DOME 1987.

Une inspection mécanique a été faite sur ce véhicule le 8 octobre 2014 et démontre que certaines réparations doivent être effectuées avant de remettre ce véhicule sur la route : référence : Rapport de vérification mécanique : 545128765.

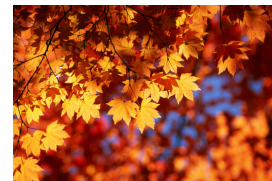
L'acquéreur s'engage à acheter ce véhicule tel que vu et la Municipalité de Wotton ne pourra être tenue responsable de toute réclamation concernant l'achat de ce véhicule.

Donné à Wotton, ce 29 octobre 2014  
(Signé)Carole Vaillancourt  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

# PETITS RAPPEL

## RAMASSAGE DE FEUILLES MORTES

- Tout comme les années passées, la Municipalité de Wotton remettra gratuitement, aux personnes désireuses de s'en procurer, des sacs de papier brun pour la cueillette de feuilles mortes. Le maximum autorisé est de 5 sacs par propriété.
- Il y aura une (1) cueillette de feuilles mortes qui sera faite le **lundi 3 novembre** prochain. Entre-temps, nous vous demandons de ramasser les feuilles mortes et de les mettre dans des sacs biodégradables ou de papier, de les entreposer et de les déposer en bordure de votre propriété, le matin du **3 novembre au matin, à compter de 8h00.** Merci de votre collaboration.



## CHANGEMENT D'HEURE



- ✚ Dans la nuit du **1<sup>er</sup> au 2 novembre 2014**, on revient à l'heure normale. Il ne faudrait pas oublier de reculer votre heure durant la nuit du samedi au dimanche sinon vous risqueriez de vous lever une heure trop tôt.
- ✚ Pourquoi ne pas profiter du changement d'heure pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée puisque celui-ci est le moyen le plus fiable pour vous alerter.

Carole Vaillancourt  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière